

Élément paysager à protéger au titre de l'article L 151-23

Code commune :
DSH-v-001

Localisation



Source : Bing.com/maps

Commune : Dompierre-sur-Helpe

Nature : Point de vue

Rue / lieu-dit : Rue de l'ancienne Poste.....

Documents liés :

Description : Vue sur le clocher et le bas du village.

La vue à préserver : C'est en descendant la rue de l'Ancienne Poste en venant de la rue des Ecoles que la vue s'ouvre sur le clocher de l'église de Dompierre-sur-Helpe. Point de repère ancestrale de nos campagnes, il est important de mettre en valeur la verticalité et la présence ponctuelle de cet élément de patrimoine et de conserver cet effet de mise en scène.....

Argumentation : La protection de cette vue a pour ambition de conserver la perspective visuelle vers l'église, point de repère historique et sa mise en scène par l'espace ouvert de la pâture située au premier plan.....

Illustration de la vue :

